

SUIVI CONFUSION SEXUELLE



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PYRÉNÉES-ORIENTALES

2^{ème} génération d'eudémis

Les comptages des foyers de perforations en fin de 2^{ème} génération ont eu lieu les semaines 26 et 27, les résultats obtenus nous permettent le constat suivant, afin de piloter la gestion de la lutte par confusion sexuelle mise en place sur les différents secteurs et parcelles.

Un tableau récapitulatif se trouve au verso de cette note.

Dans les secteurs confusés, on observe une différence importante de dégâts entre les parcelles témoins non confusées et les parcelles témoins confusées.

Secteur Agly



Les observations réalisées sur les parcelles de références pour chaque ilots confusés montrent qu'à ce stade, la génération d'eudémis est bien maîtrisée par la confusion sexuelle en place. Continuez à observer vos parcelles afin d'identifier d'éventuelles situations et zones de fortes infestations. Sur le témoin non confusé, le niveau de population reste faible.

Secteur Aspres (Terrats/Fourques/Trouillas)



Les observations réalisées sur les parcelles de références montrent, à ce stade de développement de la génération, que l'infestation est bien maîtrisée par la confusion sexuelle en place. Il faut être vigilant sur certaines parcelles qui ont quelques foyers de perforations (2 foyers de perforations pour 100 grappes sur Fourques) en cette fin de 2^{ème} génération mais toujours sans dépasser le seuil d'intervention (10 foyers de perforations pour 100 grappes). Continuez à observer vos parcelles afin d'identifier toute évolution de l'infestation et d'éventuelles situations d'interventions nécessaires.

Secteur Aspres (Pollestres/Ponteilla-Nyls/Bages)



Les observations réalisées sur les parcelles de références montrent, à ce stade d'évolution de la génération, que l'infestation est globalement bien maîtrisée par la confusion sexuelle en place. Il faut toutefois être vigilant sur la parcelles B8 de la commune de Ponteilla où quelques foyers de perforations ont été dénombrés (4 %) sans toutefois dépasser le seuil d'intervention qui est de 10 foyers de perforations pour 100 grappes. Il est à noter que l'on observe une forte attaque sur 2 des 3 parcelles non confusées (surlignées en vert dans le tableau). Il est impératif de continuer à observer vos parcelles afin d'identifier d'éventuelles évolutions des situations.

Secteur Littoral (Canet en Roussillon)



Les observations réalisées sur les parcelles de références pour chaque ilots confusés montrent qu'à ce stade, la génération d'eudémis est relativement bien maîtrisée par la confusion sexuelle en place. Attention aux parcelles LI7 et LI5 qui sont proches ou au niveau du seuil d'intervention (10 foyers de perforations pour 100 grappes). Il est à noter que l'on observe une attaque moyenne à forte sur les parcelles non confusées (surlignées en vert dans le tableau). Continuez à observer vos parcelles afin d'identifier d'éventuelles situations et zones de fortes infestations.

Directeur de publication, Fabienne BONET

Collaboration et secrétariat de rédaction, Laure BERARD-DELAY

Toute reproduction est interdite sans autorisation des auteurs.

Responsables de rubriques, Christelle ALENGRY, Marc GUISETT

Édition Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Orientales.

Rappel : Les conseils phytosanitaires font notamment référence au dernier **Bulletin de Santé du Végétal (BSV*) n°16 du 05 juillet 2022**. Respecter les bonnes pratiques et la réglementation en vigueur concernant l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (Guide des Vignobles Rhône Méditerranée viticulture raisonnée et biologique 2022 - 2023, paru le 1^{er} mars 2022 et remis par la Chambre d'Agriculture) à savoir les autorisations de mise en marché, les conditions d'emploi (voir étiquettes, fiches de sécurité de chaque spécialité commerciale), le stockage des produits, règles d'hygiène, de protection et de sécurité (utiliser les protections individuelles adaptées), les conditions de mélange, les phrases de risque, la protection des pollinisateurs, les précautions lors du traitement (les ZNT, les DAR, les délais de rentrée dans les parcelles, les conditions météorologiques), conditions de remplissage, rinçage et lavage du pulvérisateur.

Nos engagements qualité et le BSV sont disponibles sur notre site internet.



La Chambre d'Agriculture Pyrénées-Orientales est agréée par le Ministère de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques sous le n°1F01762 dans le cadre de l'agrément multi-site porté par l'APCA.





Secteur	Code Parcelle	Commune	Lieu-dit	Observations pontes sur baies			Observations des Perforations	
				semaine 24	semaine 25	semaine 26	semaine 27	
AGLY	E8	Estagel	Lo Pla E8	0%	2%	0%	0%	
	LT9	Latour de France	Pla de la berne LT9	0%	2%	0%	4%	
	M2	Monthner	Los escanals M2	0%	0%	0%	0%	
	M4	Monthner	Les 4 chemins M4	0%	0%	0%	4%	
	MF12	Tautavel	Mas de las Fredes MF12	0%	0%	0%	0%	
	SR5	Maury	St Roch SR5	0%	0%	0%	0%	
	F1	Fourques	Mas d'en Baptiste F1	0%	0%	0%	2%	
	F2	Fourques	Mas d'en Baptiste F1	0%	2%	0%	2%	
	F3	Fourques	La Clava F3	0%	0%	0%	0%	
	F4	Fourques	Le prat F4	0%	0%	2%	4%	
	P1	Fourques	Prats P1	0%	0%	0%	2%	
	P2	Fourques	Prats P2	2%	0%	0%	0%	
	TE1	Terrats	Les garrigues TE1	0%	0%	0%	0%	
	TE2	Trouillas	Plas d'amont TE2	0%	0%	0%	0%	
TE3	Trouillas	Plas d'amont TE3	0%	0%	0%	0%		
TE4	Trouillas	Plas d'amont TE4	0%	0%	0%	0%		
TE5	Trouillas	Plas d'amont TE5	6%	2%	0%	6%		
TR1	Trouillas	La creouette TR1	0%	0%	2%	2%		
TR2	Trouillas	Poux de negout TR2	0%	0%	0%	0%		
B8	Bages	Cami de Vilanova B8	0%	0%	0%	4%		
C5	Canohès	Manserres C5	0%	0%	0%	0%		
CIP2	Cimetière Pontella	Robau CIP2	6%	2%	2%	18%		
COP1	Coop Pontella	Les deu Aiminades COP1	22%	24%	10%	26%		
N6	NYls	Bigne del Maurou N6	4%	0%	0%	0%		
N7	NYls	Bigne del Maurou N7	0%	0%	0%	0%		
P4	Llupia	Vigyer de la Capella P4	2%	2%	0%	0%		
PO3	Pollestres	Les serres PO3	0%	0%	0%	0%		
LI1	Canet en Roussillon	Als aboradors est LI1	10%	6%	4%	30%		
LI2	Canet en Roussillon	Las pourtes LI2	0%	0%	0%	0%		
LI3	Canet en Roussillon	Mas Durand nord LI3	0%	0%	0%	0%		
LI4	Canet en Roussillon	La sobilane est LI4	24%	4%	4%	10%		
LI5	Canet en Roussillon	Mas conte est LI5	2%	0%	2%	6%		
LI6	Canet en Roussillon	la sobilane ouest LI6	0%	0%	0%	0%		
LI7	Canet en Roussillon	Mas Conte ouest LI7	8%	4%	0%	10%		

Parcelles non confusées